

## INTRODUCTION

**Branka Dujmić - Delcourt (Croatie- Belgique)** *Président du CISK, Membre du Conseil d'Administration de la FECRIS et Déléguée de la FECRIS au groupe de travail sur les sectes au Conseil de l'Europe (Conférence des OING)*<sup>1</sup>

Cette publication présente de manière concise les interventions des orateurs lors de la Conférence internationale intitulée «Groupements destructifs et jeunesse - Développements Législatifs au Niveau Européen contre les manipulations et l'exploitation des jeunes et des personnes vulnérables par des groupements nuisibles». Cette Conférence s'est tenue à l'hôtel de ville de Rijeka, Croatie, le 26 novembre 2010. L'événement a été organisé conjointement par l'Université de Rijeka, la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (FECRIS), et à l'initiative du Centre d'Information sur les sectes (CISK)<sup>(2)</sup>, Membre Croate de la FECRIS.

Cette conférence internationale a été rendue possible grâce à l'appui financier de la Région Primorsko-Goranska et de la Ville de Rijeka, et à la participation et les contributions de conférenciers éminents d'institutions et d'organisations de divers pays européens et d'Australie.

Grâce à cet événement international et pour la première fois en Croatie, des organisations bien informées d'Europe et d'au-delà ont pu sensibiliser les institutions croates et le public en général sur leurs actions contre les effets nocifs dans la société de groupements appelés «sectes destructrices» et sur les travaux du Conseil de l'Europe sur les abus sectaires et les violations des droits de l'homme. Les mineurs sont particulièrement vulnérables au phénomène sectaire. Lorsqu'un enfant est soumis à une influence sectaire, ses droits fondamentaux risquent de se restreindre, tout comme son accès futur au statut de citoyen libre et éclairé. Il est particulièrement vulnérable aux mauvais traitements, tant physiques que psychologiques.

En présence de l'Ambassadeur de France Mr Jérôme Pasquier, de Mr Friedrich Griess, ex-Président de la FECRIS, de représentants de diverses institutions croates -- Centre d'assistance sociale, Police, Justice--, de nombreux invités, étudiants et média, la conférence fut ouverte par Mr Pero Lučin, Recteur de l'Université de Rijeka, Mr Zlatko Komadina, Président de la Région de Primorsko-Goranska, Mr Miroslav Matešić, Adjoint au Maire de Rijeka et Mme Branka Dujmić-Delcourt, Présidente du Centre d'Information sur les sectes - CISK.

Les nombreux conférenciers ont couvert les multiples et complexes aspects de la question sectaire: ce qui est arrivé en Europe occidentale, les problèmes qui y sont apparus, les solutions qui ont été examinées et prises aux niveaux national et européen, afin de protéger les citoyens contre les effets néfastes des groupes sectaires. Des représentants croates ont parlé de leurs connaissances et expériences avec les sectes dans la société croate. Les débats, soutenus par des modérateurs actifs et les opinions des participants, ont abouti à «La Déclaration de Rijeka», présentée en conclusion de la Conférence par le professeur Dr. sc. Berislav Pavišić.

---

<sup>1</sup> Conseil de l'Europe - Conférence des organisations internationales non gouvernementales. En 2009, la Commission des Droits de l'Homme de la Conférence des OING au Conseil de l'Europe, a mis en place un Groupe de travail sur les sectes visant à sensibiliser la société civile à la question des dérives sectaires dans les Etats membres. Deux représentants de la FECRIS (Mme Danièle Muller - Tulli et Mme Branka Dujmic - Delcourt) ont participé au groupe de travail en tant que membre consultatif et élaboré une base de données sur les abus sectaires dans certains Etats membres. Le 27 Janvier 2011 la Conférence des OING a voté une Recommandation [http://www.coe.int/t/ngo/articles/conf\\_ple\\_2011\\_re1\\_sectarian\\_excesses\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/ngo/articles/conf_ple_2011_re1_sectarian_excesses_fr.asp) et une Résolution [http://www.coe.int/t/ngo/articles/conf\\_ple\\_2011\\_res1\\_sectarian\\_excesses\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/ngo/articles/conf_ple_2011_res1_sectarian_excesses_fr.asp) toutes deux intitulées «Dérives Sectaires et Violations des Droits de l'Homme". De son côté, la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a désigné Mr Rudy Salles, député français, comme Rapporteur du projet (en cours) intitulé « La Protection des Mineurs contre l'Influence des Sectes ». <http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/WorkingDocs/Doc11/EDOC12595.htm> Les deux projets sont complémentaires.

<sup>2</sup> CISK - Centre d'Information sur les sectes et les cultes, est une organisation à but non lucratif créée en 2007 à Rijeka. CISK a été mis en place en vue de remplir une lacune en Croatie concernant l'information des citoyens sur l'existence, les activités, les modes de fonctionnement et les dangers potentiels des soi-disant mouvements« alternatives », sectes quand groupes ou individus qui, pour leur propre avantage, utilisent des méthodes de manipulation et de la tromperie pour profiter des naïfs, les gens crédules. Dans le processus, ces organisations et personnes violent les droits de l'homme et brisent la liberté individuelle dans de nombreux aspects de la vie, soit ils liés au travail, culture, art, éthique, santé ou finance. Leur but est de rendre leurs « adeptes » et les familles économiquement, physiquement, émotionnellement et spirituellement dépendants, c'est-à-dire incapable de toute maîtrise de soi et la prise de décision, donc de les rendre souples et accommodants à toutes sortes de manipulations et d'abus. CISK est un membre de la FECRIS depuis 1988.